



PRE - SELECTION MONDE ISAF JEUNE EPREUVES RS:X 8.5 /SL 16/Laser Radial ENVSN du 19 au 23 AVRIL 2012 AVIS DE COURSE

1. ORGANISATION :

Les épreuves de présélection pour le championnat du Monde ISAF Jeune 2012 :

- RS:X 8,5 hommes et femmes
- Laser Radial hommes et femmes

représentent la première phase de qualification aux championnats du Monde Jeune ISAF 2012. Les deux premiers de chaque série en RS :X 8,5 hommes et femmes et en Laser Radial hommes et femmes seront retenus pour la phase suivante.

Epreuve d'observation pour le championnat du Monde ISAF Jeune 2012 :

- SL 16 Open

Cette épreuve officielle de la Fédération Française de Voile est organisée par la FFVoile avec la collaboration de l'ENVSN. Elle se déroulera à L'ENVSN, Beg Rohu, St Pierre Quiberon du 19 au 23 Avril 2012.

Les coureurs doivent prévoir leur équipement dans toutes les séries, cependant une mise à disposition de matériel contre rémunération est possible, contacter l'ENVSN pour le réserver.

2. RÈGLES APPLICABLES :

La régata sera régie par :

- 2.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 2.2 Les règlements fédéraux,
- 2.3 Le code d'admissibilité ISAF.

3. PUBLICITE :

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les windsurfs et bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par la FFVoile.

4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION :

4.1. Admissibilité :

4.1.1 Admissibilité pour le Championnat du Monde Jeune 2012

- HOMME et FEMME : né(e)s en 1994 et après.
- Avoir fait Acte de candidature pour l'ISAF Jeune 2012 auprès de la FFVoile avant le 11 janvier 2012.

4.1.2. Les concurrents devront, au moment de l'inscription, présenter obligatoirement :

- Leur licence valide avec le cachet médical,
- Leur carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire,

Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un formulaire contenant les termes suivants : " *J'accepte de me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve.*"

4.1.3. Tout coureur mineur devra être accompagné par un adulte présent sur le site pendant toute la durée de l'épreuve. Cet adulte aura pour ce mineur accepté par écrit l'exercice de l'autorité pendant toute la durée de l'épreuve 2012.

Un adulte ne pourra accepter la responsabilité de plus de douze coureurs mineurs.

5. DROITS A PAYER :

Les concurrents confirmeront leur inscription, **à partir du jeudi 19 Avril de 13h à 18h** à l'aide du formulaire fourni sur place, accompagné d'un titre de paiement, correspondant au montant des frais de constitution de dossier, établi à l'ordre de la **FFVoile**
Le montant des droits requis est fixé à **40 €** par coureur.

6. PROGRAMME:

6.1 Jeudi 19 avril : Confirmation des inscriptions : de 13h à 18h
Course d'entraînement signal d'avertissement 15h

6.2 Jours de course :

Vendredi 20 Avril: Briefing entraîneurs 10h00
Briefing coureurs 10h30,
1er signal d'avertissement 13h,

Samedi 21 Avril: Briefing coureurs 9h30,
1er signal d'avertissement 11h00,

Dimanche 22 Avril: Briefing coureurs 9h30,
1er signal d'avertissement 11h00,

Lundi 23 Avril: Briefing coureurs 9h00,
1^{er} signal d'avertissement 10h30,

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les Instructions de Course seront disponibles à l'issue de la confirmation des inscriptions le jeudi 19 avril 2012.

8. ZONES DE COURSE :

Les séries seront réparties sur un rond :

Dans chaque série, les femmes et les hommes auront des départs séparés si le nombre d'équipages féminins est supérieur ou égal à 6.

Les parcours de chaque série seront présentés au premier briefing.

9. SYSTEME DE PENALITE

Pour les catamarans et les windsurfs, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10. CLASSEMENT :

10.1 Nombre de courses :

Le nombre minimum de courses devant être validées dans une série pour que l'épreuve soit validée est de **4**.

Le nombre maximum de courses programmées est de **12**.

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ou un windsurf ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il ou elle est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux/windsurfs. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

13. INFORMATIONS :

13.1. Par email : philippe.neiras@wanadoo.fr

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

17 rue Henri Bocquillon - 75015 PARIS.

Tél. : 01 40 60 37 00. - FAX : 01 40 60 37 37

Site Web : www.ffvoile.net

13.2. HEBERGEMENT :

ENVSAN:

La FFVoile a réservé des places d'hébergement pour cette épreuve, merci de contacter les services de l'ENVSAN au 02 97 30 30 30.

Le règlement se fera directement à l'ENVSAN.